

Document à renvoyer accompagné d'une photo d'identité (JPEG ne dépassant pas 200Ko) par mail à transports.scolaires@ardenne-metropole.fr

OU

Par courrier au service Transports scolaires d'Ardenne Métropole –
49 Avenue Léon Bourgeois – BP 30 559 – 08003 Charleville-Mézières

Information importante : Afin d'éviter que votre demande ne vous soit retournée, Il est impératif que toutes les cases soient remplies - sans rature et de manière lisible.

Elève

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Sexe : Féminin Masculin

Représentant légal

Père - Mère - Famille d'accueil – Association
(entourer la qualité correspondante) – **Devra correspondre au nom porté sur le paiement bancaire**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : | _____ | Commune

Tél. fixe : Tél. mobile

Email :

Scolarité en 2021 2022

Etablissement fréquenté :

Adresse de l'établissement :

.....

Élève demi-pensionnaire Elève externe

En classe de :

Elève déjà en possession d'une carte SimpliCités : OUI NON

N° de la carte SimpliCités : Emetteur de la carte SimpliCités :

Cachet de l'établissement scolaire
OBLIGATOIRE

Trajet SNCF

Gare de départ : Gare d'arrivée :

Gare de retrait de la carte :

Le règlement s'effectuera par virement bancaire sur le compte du Régisseur d'Ardenne Métropole.

Le RIB vous sera envoyé par mail après la validation de votre dossier par le service Transports Scolaires d'Ardenne Métropole.

Signature et date

J'atteste :

- ✓ sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées sur ce formulaire ;
- ✓ avoir pris connaissance du règlement des transports scolaires et m'engage à le porter à la connaissance de mon enfant.

Fait à

Le

Nom, Prénom et Signature obligatoires du Représentant
Légal :

PARTIE RESERVEE A ARDENNE METROPOLE

Prise en charge de l'abonnement

La carte sera valable : Mois

Du : 20..... Au : 20.....

Prix définis à l'article 2.2 du règlement des transports scolaires (à cocher par Ardenne Métropole) :

Primo Scolaire (Demi-Pensionnaire ou Externe à 100 €)

Coordonnées du service Transports Scolaires d'Ardenne Métropole

Pour tous renseignements sur les conditions à remplir pour l'obtention de la carte PRIMO SCOLAIRE, vous pouvez vous adresser au Service Transports Scolaires d'Ardenne Métropole :

Adresse : 49 Avenue Léon Bourgeois, BP 30 559, 08003 Charleville-Mézières Cedex
N° de tél : 03 24 57 83 37

Email : transports.scolaires@ardenne-metropole.fr

Informations relatives au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Un traitement des données personnelles renseignées dans la présente fiche de demande de carte PRIMO SCOLAIRE est rendu nécessaire pour l'exécution de la mission de service public de transport dont Ardenne Métropole est chargée. Ces données sont transmises à la SNCF et peuvent l'être également au délégataire du réseau TAC, la CTCM et aux prestataires du service de transport du réseau CMS Bus.

Elles seront conservées pendant toute la durée de l'abonnement puis 10 ans afin de garantir un suivi efficace et un traitement statistique. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification en vous adressant au

Délégué à la Protection des Données (DPO) :

- soit par voie électronique : à : dpo@ardenne-metropole.fr

- soit par voie postale à : DPO – Mairie de Charleville-Mézières Service JURA- Place du Théâtre – 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES. »

Une fois dûment complété, tamponné par l'établissement scolaire et accompagné d'une (1) photo, le formulaire est à retourner à Ardenne Métropole.